



ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE

Une formule adaptée aux besoins juridiques du quotidien et une formule étendue pour des besoins plus spécifiques, qui incluent :

- l'information juridique par téléphone par un service certifié
- l'assistance par des juristes en cas de litige
- une prise en charge financière¹

Les domaines couverts de votre assurance protection juridique

Exemples de domaines couverts ²	Formule Essentielle	Formule Intégrale
Consommation de biens et services	✓	✓
Automobile (tous les véhicules du foyer ³)	✓	✓
Vie numérique, atteinte à l'e-réputation	✓	✓
Habitation (jusqu'à 4 biens immobiliers non donnés en location)	✓	✓
Vie professionnelle (relations avec votre employeur public ou privé) et retraite	✓	✓
Infractions pénales, usurpation d'identité	✓	✓
Travaux intérieurs	✓	✓
Administration et service public	✓	✓
Emplois familiaux (assistante maternelle, aide ménagère...)	✓	✓
Famille (filiation, succession, protection des majeurs...)	✓	✓
Divorce		✓
Construction et travaux extérieurs		✓

¹ Selon les stipulations et limites des engagements contractuels

² Les détails et conditions des garanties figurent dans les conditions générales et sur les conditions particulières.

³ Selon la définition de l'assuré retenue dans les conditions générales du contrat Protection Juridique

**Afin de faire le point sur vos contrats,
échanger avec nos conseillers**



par téléphone au **0970 809 809***
du lundi au samedi de 8h à 20h
*n° non surtaxé



en agence